



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**rematitan® powder 15 - 45 µm**

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 2 de 10

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants pertinents**

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7440-32-6	Titanium			80-95 %
	231-142-3			
7429-90-5	poudre (stabilisée) d'aluminium			5-10 %
	231-072-3	013-002-00-1		
	Flam. Sol. 1, Water-react. 2; H228 H261			
7440-62-2	Vanadium			3-8 %
	231-171-1			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Sable sec. Agent extincteur D. Poudre calcaire

**Moyens d'extinction inappropriés**

Eau

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 3 de 10

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés:  
Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau.  
Éviter la formation de poussière.

#### **Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: travaux de nettoyage.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.  
Éviter la formation de poussière.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13 Voir section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
Utiliser un équipement de protection individuel  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Assurer une aération suffisante.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Risque d'un coup de poussière. Air.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante.

##### **Information supplémentaire**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. À conserver au frais et au sec. Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Dispositifs avec aspiration locale.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 4 de 10

Santé publique.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7429-90-5	Aluminium (pulvérulent)	-	5		VME (8 h)	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Recommandation: z. B. Dermatril 740 (Fa. KCL)

Matériau approprié: Nitriles

Epaisseur du matériau des gants: 0,11 mm

période de latence: > 480 min

##### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: P1

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide, Poudres métalliques
Couleur:	gris argent
Odeur:	sans odour
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	1605-1660 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	3250 °C
Inflammabilité:	Matière solide inflammable.
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	493 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 5 de 10

Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	4,43 g/cm³
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non déterminé

#### **9.2. Autres informations**

##### **Informations concernant les classes de danger physique**

###### Dangers d'explosion

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

###### Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

###### Température d'inflammation spontanée

solide: non déterminé  
gaz: non applicable

##### **Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en corps solides:	non déterminé
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

##### **Information supplémentaire**

Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Risque d'explosion en cas de: Forte chaleur  
Matière solide inflammable.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

En cas d'incendie: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Matériau combustible

Acide.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 6 de 10

Agents oxydants.  
hydrocarbures halogénés

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Information supplémentaire

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme. Aucune indication relative à la mutagénicité des gamètes sur l'homme disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Titane: 1.582

Vanadium: 1.582 Source: EPI SUITE

**rematitan® powder 15 - 45 µm**

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 7 de 10

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Pour l'élimination des déchets, contacter les autorités compétentes. Déchets inflammables

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3089

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

POUDRE MÉTALLIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

4.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:



Code de classement:

F3

Dispositions spéciales:

552

Quantité limitée (LQ):

1 kg

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

Nº danger:

40

Code de restriction concernant les tunnels:

E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3089

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

POUDRE MÉTALLIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

4.1

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Code du produit: 100-145

Date de révision: 02.10.2024

Page 8 de 10



Code de classement:	F3
Dispositions spéciales:	552
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3089

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

4.1

##### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:



Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-G, S-G

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3089

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

METAL POWDER, FLAMMABLE, N.O.S.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

4.1

##### 14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:



Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	5 kg
Passenger LQ:	Y441
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	445
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	15 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	448
IATA-Quantité maximale (cargo):	50 kg

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: solides inflammables.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 9 de 10

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

###### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

###### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,9,13.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### rematitan® powder 15 - 45 µm

Date de révision: 02.10.2024

Code du produit: 100-145

Page 10 de 10

#### Abréviations et acronymes

Water-react: Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables  
Flam. Sol: Matière solide inflammable  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H228                   Matière solide inflammable.  
H261                   Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*